

Quelques points d'attentions concernant le facteur humain dans la mise en œuvre de la grande muraille verte.

Pr Cédric VERMEULEN

Allocution présentée au « Lundi Forestier du Cirad »,
Montpellier, le 15 janvier 2024



1



HISTORIQUE

IGMVSS: une réponse africaine forte contre les grands défis (dégradation des terres, désertification, CC et perte de la Biodiversité)

Relever les défis croissants

- Insécurité alimentaire,
- Désertification & CC

Améliorer la résilience des systèmes humains et naturels

- Restauration: priorité
- Développement socio-économique

Evolution du concept :

- Vision de départ
- Nouvelle orientation

Vision actuelle: « En 2063, les vastes zones arides du Sahara et du Sahel sont transformées en pôles ruraux de développement verdoyants, fertiles et prospères, débarrassés de la famine et des crises humanitaires à répétition ».

HISTORIQUE



OBJECTIFS ET AMBITIONS



Préserver les écosystèmes des zones sèches sahéliennes et améliorer les conditions de vie des populations;

Mettre en valeur des systèmes de production agricoles, pastorales et d'autres activités génératrices de revenus

- 100 millions d'hectares de terres restaurés
- 10 millions d'emplois créés
- 250 millions de tonnes de C séquestré/évité
- 400 millions de bénéficiaires (PIPD 2030)

Source: APGMV, 2020

GRANDE MURAILLE VERTE : INITIATIVE A LA FOIS LOUEE ET CRITIQUEE

Objectifs ambitieux : restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 , capturer 250 millions de tonnes de CO₂ et créer 10 millions d'emplois.

Des résultats déjà affichés :

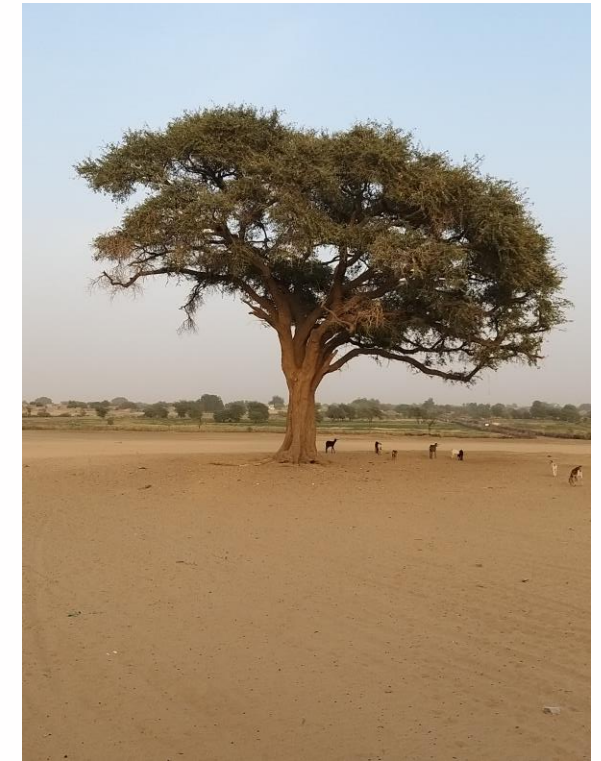
- 350 000 emplois créés (Geert van Dok & Berlinger, 2022)
- Une augmentation de 22 % de la biomasse végétale entre 2007 et 2020 (Giuliani *et al.*, 2022)
- Près de 90 millions de dollars générés depuis 2007 (vente de produits ligneux non-forestiers, vente de graines, création d'emplois dans la restauration...) (Jones & Rosenstock, 2021)

Mais selon un rapport, entre 4% et 20% seulement des objectifs de restauration avaient été atteints après 12 ans (UNCCD, 2020).

GRANDE MURAILLE VERTE : INITIATIVE A LA FOIS LOUEE ET CRITIQUEE

De nombreuses critiques :

- Manque de transparence et de suivi (Nature, 2022)
- Manque d'implication des communautés locales (Delay *et al.*, 2021 ; Mugelé, 2020)
- Classement de zones restaurées au profit de l'état et des moins vulnérables (Turner *et al.*, 2021)
- Plantation d'essences exotiques à croissance rapide pour remplir les objectifs, au détriment d'essences locales plus adaptées et plus utiles aux locaux (Cernansky, 2021)
- Approche « top-down » et autoritaire, surtout à ses débuts (Mugelé, 2018)
- Impacts sur la ressource en eau et sur les espaces de pâturage (Alsobrook, 2015)



Freiner l'avancée du désert : une urgence qui justifie l'empressement?

GRANDE MURAILLE VERTE : INITIATIVE A LA FOIS LOUEE ET CRITIQUEE

De nombreuses critiques :

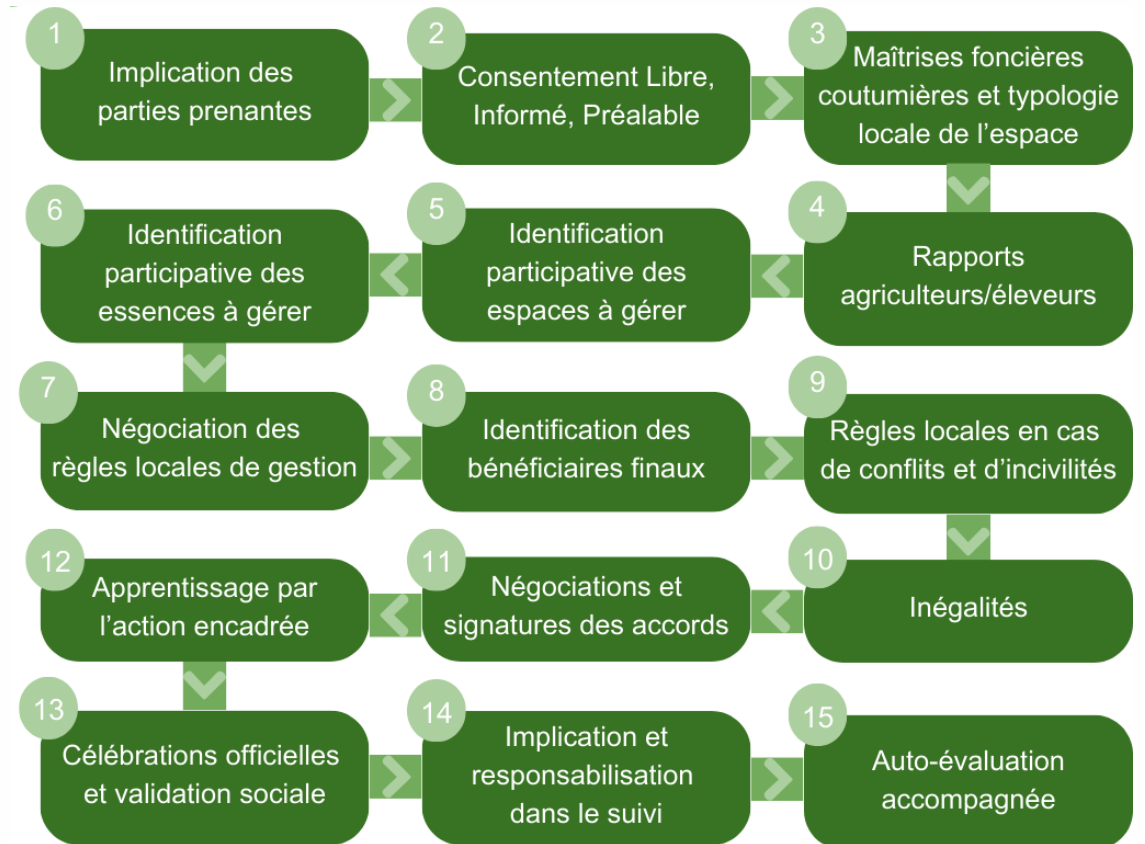
- Temps du diagnostic, de la concertation souvent négligé (Goffner et al., 2023)
- Peu de prise en compte des aspects agro-sylvo-pastoraux et des utilisations traditionnelles des terres (Turner et al., 2021)
- Une recherche fort centrée sur certaines thématiques (surtout l'écologie) et dans certains pays (surtout le Sénégal) (Turner et al., 2021)
- Un manque de capitalisation et de suivi des actions menées (Vizcarra, 2019 ; Winterbottom et al., 2021)
- Facteur humain très peu pris en compte (Turner et al., 2023)



**Les systèmes pastoraux,
grands oubliés de la Muraille
verte?**

LE FACTEUR HUMAIN COMME CLE DE LA REUSSITE

- Les itinéraires techniques sont décrits, débattus, évalués.
- Le facteur humain souvent sous-estimé, « oublié » du développement
- **Une proposition en 15 points d'attention simples et cruciaux**



Quinze points d'attention pour une muraille verte considérant le facteur humain.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Exemples de parties prenantes autour d'un projet de reboisement :

- Autorités coutumières (chef de village, de clan, de terre...)
- Autorités administratives (ministère des Forêts, de l'élevage, administration territoriale...)
- Ayants-droits sur la terre
- Agriculteurs
- Eleveurs locaux et transhumants
- ONG locale
- ONG internationale



**Rencontre de parties prenantes,
APEFE, Burkina Faso**

2. CONSENTEMENT LIBRE, INFORME, PREALABLE

- Définition
- Temps et espace de la compréhension et de l'appropriation
- Occasions d'exprimer des problématiques connexes
- Espace de négociation continue



Comprendre le projet avant de donner son consentement ou non : une étape importante

3. MAITRISE FONCIERES COUTUMIERES ET TYPOLOGIE LOCALE DE L'ESPACE

- L'ensemble des rapports de l'homme à la terre, les règles locales préexistant à l'action
- Importance de documenter ces maitrises foncières
- Description de la nomenclature locale de l'espace (typologie locale)
- Baser les plans simples de gestion sur cette typologie

Nom français	Nom Kikongo (Congo)
Village	Gata
Forêt	M'finda
Savane	N'zanza
Jardin	Luseki
Case	N'zo
Ancien village	Voka



Un champ de coton n'est pas approprié de la même façon qu'un espace de brousse

4. RAPPORTS AGRICULTEURS/ELEVEURS

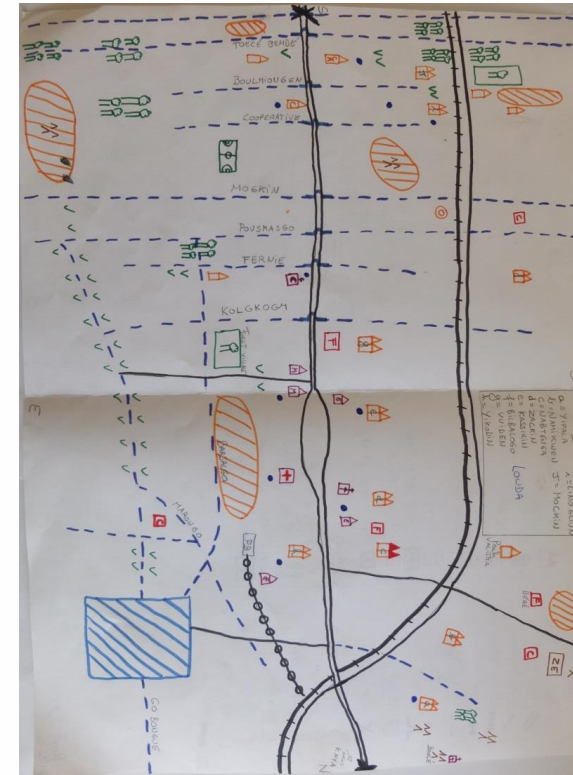
- « Tout espace de mise en défens, d'aménagement ou de reboisement est potentiellement un parcours pastoral »
- Acteurs mobiles
- Contexte de rareté de la terre et de changements climatiques
- Rapports de coopération et de conflits
- Impliquer les éleveurs dans les négociations, les actions, les contrats



**Intégrer les pasteurs dans les projets de reboisement :
une étape souvent oubliée**

5. IDENTIFICATION PARTICIPATIVE DES ESPACES A GERER

- Tous les espaces ne sont pas « vacants et sans maîtres »
- Identification collective et participative des espaces de reboisement, de mise en défend
- Utilisation d'outils participatifs : la maquette interactive



Utilisation d'une maquette interactive, projet AWAC, Burkina Faso



6. IDENTIFICATION PARTICIPATIVE DES ESPECES

- Trop d'essences exotiques dans les reboisements, axés sur la « croissance »
- Privilégier les essences locales mutiusage (fruits, pharmacopée, chenilles, bois-énergie, nourriture pour le bétail...)
- Sélection participative et inclusive



L'avis de tous est requis pour le choix des essences

8. IDENTIFICATION DES BENEFICIAIRES FINAUX

- « Qui va manger? »
- Non-dit du développement
- Transparence importante à ce propos



**Bénéficiaire bien identifié
d'une mise en défens, APEFE,
Burkina Faso**



**Qui de ces personnes va bénéficier de l'aménagement? Du
reboisement? Est-ce clair dès le départ?**

9. REGLES LOCALES EN CAS DE CONFLITS ET D'INCIVILITES

- Libre choix aux acteurs concernés
- Négociées
- Graduelles
- Impliquant ou non les autorités coutumières et/ou officielles

Mesure de Gestion n° : Nom du village : Nom du groupement/quartier :

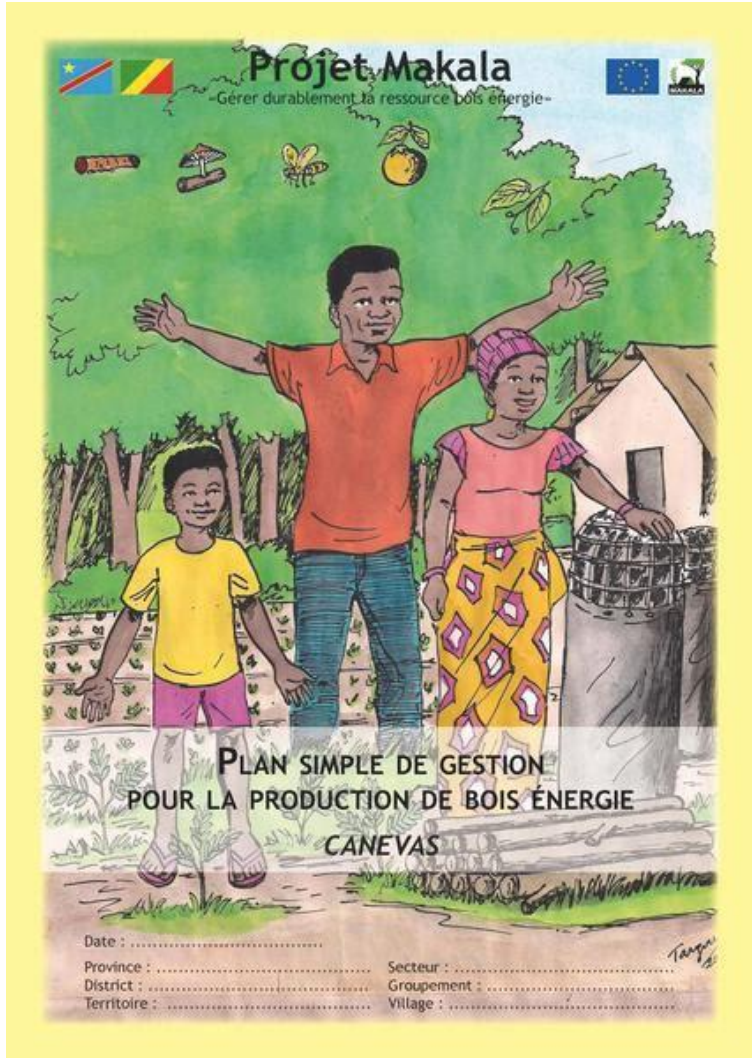
Nom du / des lieux dits : Essences presenties :

Notes :

Activité		Règles		Durée	Partage des bénéfices		Partage					
Reboisement en bocage	Collectif	Interdit	Coupe	3 ans	Contrat oral	25/75%	Blâme					
Reboisement en percées			Feux									
Enrichissement jardin de case	Individuel		Ramassage bois	5 ans	Contrat écrit	50-50%	Réparation physique					
			Ramassage PFNL									
Reboisement en champs (essences locales)	Accord entre deux personnes	Autorisation	Chasse	10 ans	Contrat écrit et cosigné par l'administration	Parts égales entre chaque participant	Amende coutumière	Exclusion				
			Agriculture									
Reboisement en champs (Acacia)	Accord entre collectif et une personne		Accès	15 ans					Contrat écrit et cosigné par responsable coutumier	Parts égales entre chaque famille	Transmission à l'autorité administrative	
			Charbon									
RNA Verger, culture de rente	Autre :	Obligation	Coupe sélective	20 ans	Pas de contrat	Pas de partage	Formation réparatrice					
Autre :									Chasse	Plus de 20 ans	Autre	Autre
				Ramassage bois	Autre	Autre	Autre					
			Ramassage PFNL	Autre				Autre	Autre			
			Agriculture		Autre	Autre	Autre					
			Charbon	Autre				Autre	Autre			
			Pare feux		Autre	Autre	Autre					
			Surveillance	Autre				Autre	Autre			
			Entretien		Autre	Autre	Autre					

11. NEGOCIATIONS ET SIGNATURES DES ACCORDS

Accords consignés par écrits, signés par les parties prenantes et validés par une autorité supérieure



12. APPRENTISSAGE PAR L'ACTION ENCADREE

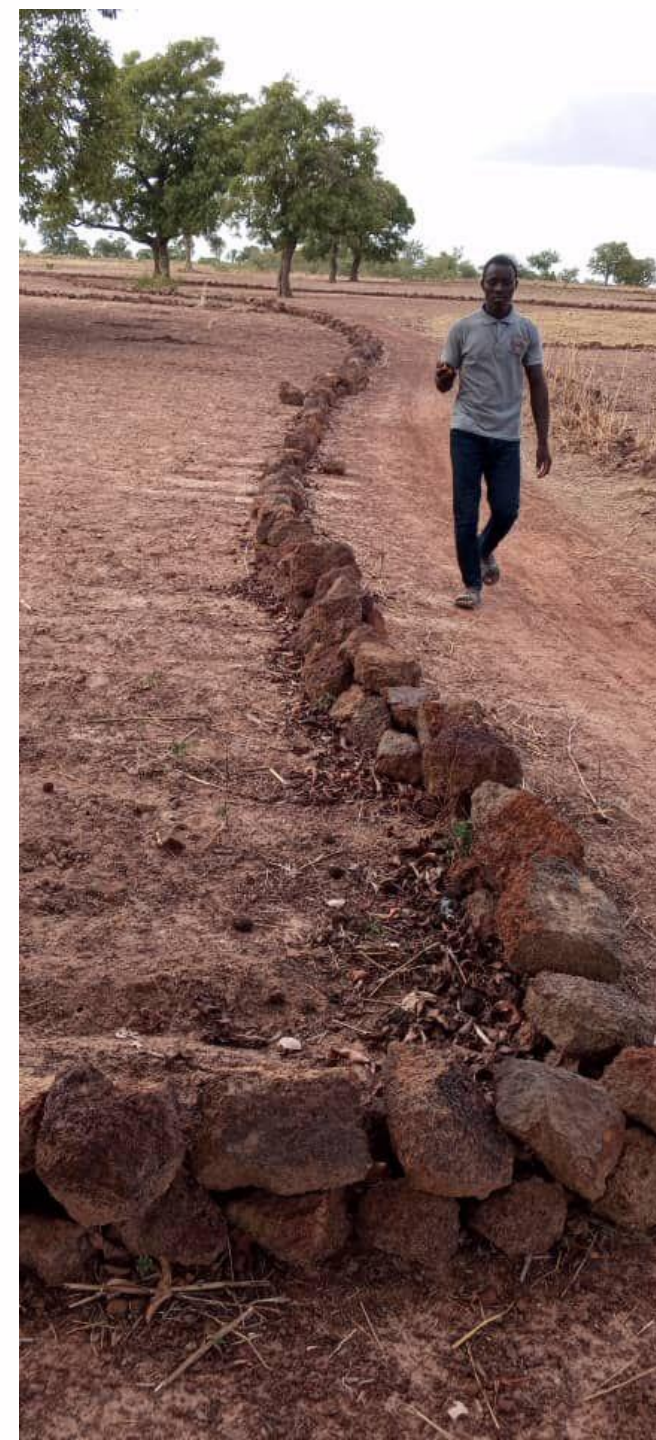
- Des pépinières gérées par les premiers concernés (« Un plant dont on prend soin c'est un plant qu'on ne gaspille pas »)
- Des reboisements collectifs et individuels
- Des aménagements reposant sur la collaboration entre parties prenantes



Pépinières et haies vives, APEFE, Burkina Faso.

12. APPRENTISSAGE PAR L'ACTION ENCADREE

Des aménagements reposant sur la collaboration entre parties prenantes



Demi-lunes et cordons pierreux, APEFE, Burkina Faso.

13. CELEBRATION OFFICIELLE ET VALIDATION SOCIALE

- Lors de certaines étapes importantes (signature des accords, des plans de gestion, récoltes...) il est important de célébrer les réussites
- Célébration officielle (implication d'une instance supérieure) doublée d'une célébration locale (présence de chefs coutumiers, cérémonies...)
- L'objectif étant de susciter une validation sociale locale des actions menées



Copyright LeukSénégal

14. IMPLICATION ET RESPONSABILISATION DANS LE SUIVI

- Suivis trop souvent technicistes, peu appropriés, peu restitués, peu débattus
- Développer des systèmes de suivis simples et effectués par les bénéficiaires eux-mêmes
- Susciter l'émulation et les visites chez ceux qui ont réussi



Suivi de la survie et croissance d'une haie vive, APEFE, Burkina Faso.

EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES CRITIQUES

- Une proposition plus participative et plus inclusive
- Un processus long et coûteux?
- Un processus adapté aux réalités des bailleurs?



Merci pour votre attention!

Avec l'appui de Emilie Pignolet

Merci à Didier Woirin pour les photos



Avec des photos et images tirées des projets PRC-IGMVSS (APEFE), « Acacia BFA » (Awac, SPW), Makala (UE), Ecopas (UE).

